

Compte rendu du Conseil d'école du lundi 20 juin 2016

Présents :

Mmes CHIOUSSE PALUMBO, COURTOIS, DESCHMAKER et DUBAYLE, représentantes des parents d'élèves.

M. ARNOULD, Maire de Verberie, M. BOMMELAER, adjoint aux affaires scolaires

M. DESPLANQUES, conseiller pédagogique de circonscription

Mme GRAF, directrice, Mmes BOMMELAER, SAINTES, DUPONT et M.BARRE enseignants.

Absente excusée : Madame FERNANDEZ, représentante des parents d'élèves.

Les points suivants inscrits à l'ordre du jour ont été abordés :

- Effectifs, rentrée 2016
- La coopérative scolaire
- PPMS, alerte incendie, guide vigilance attentats
- Travaux effectués et à effectuer, demandes diverses à la municipalité
- Les sorties scolaires, les manifestations

1. Les effectifs : 31 CP, 24 CE1, 25 CE2, 23 CM1, 22 CM2

Soit un total de 125 élèves prévus pour la rentrée. Les effectifs prévus pour la rentrée de septembre 2016 sont donc stables.

La répartition des classes sera faite au dernier moment en conseil des maîtres car les effectifs peuvent encore varier.

Elle sera effectuée dans une dizaine de jours.

2. Coopérative scolaire : Le solde est de 2560,36 €. Rentrées : 250 € de subvention municipale, 566 € de l'APEEV

Dépenses: peinture et matériel pour la fresque : 309,20 € ; ciné rural : 282,50 € ; les sorties des différentes classes.

3. PPMS, alerte Incendie, guide vigilance attentat :

Suite aux attentats du 13 novembre 2015, de nouvelles directives ont été mises en place en termes de sécurité dans les écoles. Un second PPMS a eu lieu le lundi 23 mai 2016.

Le signal est toujours difficile à entendre pour la classe de CE1.

Un guide vigilance attentat a été mis à disposition des directeurs d'école. Chaque enseignant en a eu un exemplaire. Les parents seront informés des mesures de sécurité mises en place et sur la tenue des exercices.

Le dernier exercice incendie de l'année scolaire sera effectué dans la semaine.

4. Les travaux effectués et à effectuer par la mairie, demandes diverses à la municipalité:

Il est demandé :

- de couper les thuyas à la porte de l'école maternelle .Avis demandé à l'école maternelle. Le personnel n'est ni pour ni contre. Point à discuter lors du conseil municipal.

- de fournir une imprimante couleur de qualité car celle de l'école ne fonctionne plus depuis plusieurs semaines : le budget a été débloqué, l'imprimante va être fournie prochainement.

- quelles solutions ont été définies concernant le ménage de cet été pendant la présence du « festival Musique en herbe » ? M. Bommelaer souligne que Mme Port n'a pas fait de demande particulière. M. Leblanc est en charge du planning. Pas de changement d'organisation pour le moment.

- de trouver une autre solution concernant la fermeture et l'ouverture de la grille de l'école. Celle proposée par la municipalité n'est pas pratique et a ses limites. Les enseignants signalent qu'à l'école maternelle, il y a des ATSEM, à l'école du Centre une ouverture automatique et demandent à nouveau une ouverture automatique avec visiophone. Des parents se sont plaints, des fournisseurs également. M. Bommelaer rappelle que le souci vient de la fuite d'un élève pendant le temps scolaire et que la mise en place du plan Vigipirate est toujours d'actualité. Les portes doivent donc être fermées. Le digicode est coûteux, travaux conséquents pour la traversée de la cour pour le raccordement. Le problème est identique pour le visiophone avec ouverture automatique. La mairie propose donc une sonnette à la grille d'entrée.

Ce qui sera fait :

- peinture couloir classe des Ce1
- installation d'un nouveau panier de basket : une subvention sera demandée au Conseil Régional pour équiper l'école et le reste pris en charge par la commune (1000€ du Conseil Régional). Mr Bommelaer précise que le projet émane d'un conseil d'élèves de l'école du Centre qui a effectué quelques demandes en mairie. Le Conseil Départemental est sollicité par la mairie afin que les deux écoles puissent bénéficier d'un nouvel équipement, afin de remplacer les équipements vétustes.
- Tablettes pour les CM1-CM2 : dans le cadre du « projet collège/écoles numériques et innovation pédagogique », la demande du Collège d'Aramont de Verberie a été validée par le Ministère de l'Education Nationale. Les deux écoles élémentaires de Verberie seront donc équipées pour la prochaine rentrée d'une classe mobile constituée de 12 tablettes avec clavier financée à 50% par l'Education Nationale et à 50% par la commune. Un crédit de 500 euros par an par école financé par l'Education Nationale sera prévu pour l'achat des applications. Les 6 communes de la communauté de communes ont donné leur accord. Ce qui a permis de faire aboutir le projet. Mme Graf souligne le problème de stockage pour les tablettes. Il est envisagé de stocker les tablettes dans le local situé à proximité de la classe de CM2. Il faudra renforcer le système de fermeture. M. ARNOULD précise que le projet destiné au cycle 3 est piloté par le collège, dans le cadre du projet pédagogique mené par l'Education Nationale. L'ADICO devrait fournir le matériel mais les communes sont dans l'attente de la convention. Il est précisé que PROXIMICRO gère la maintenance de la connexion internet. ADICO gère la maintenance du matériel (tablettes, TBI). M. ARNOULD évoque un changement d'opérateur. Le Très Haut Débit devrait arriver à l'école en 2016 et il est envisagé de changer d'opérateur. Le problème semblant venir du modem. Il faudra revoir les connexions Internet car depuis plusieurs semaines, les problèmes de connexion dans les classes de cm1 et cm2 et de téléphonie sont récurrents. Malgré les amplificateurs installés, la connexion internet est instable. Mme Saintes précise qu'elle n'a toujours pas de connexion dans sa classe, due à l'absence de répéteur. La mise en service ADSL est prévue en octobre 2016.
- Piscine : Mme GRAF souhaite rappeler que les problèmes rencontrés au niveau des séances de piscine n'incombent ni à l'école ni à la municipalité mais à la société de transport. Une séance annulée par absence de transport et une séance écourtée due au retard du transporteur.
- Sortie avec nuitée : Pas de budget attribué concernant les sorties avec nuitée. La priorité est donnée à l'acquisition de matériel numérique. La fusion de la CCBA et de l'ARC influera sur le budget attribué à la commune. Le transport piscine est en négociation avec l'agglomération de Compiègne qui est en charge des transports scolaires.

5. Les projets et sorties :

- Mardi 15 mars : « les Saisons » à l'Espace Dagobert
- Lundi 13 juin : sortie EHPAD de Senlis pour les CM1 et journée médiévale pour les CE2
- Lundi 20 juin : rallye lecture ce1 école des Remparts école du Centre, sur la matinée par manque de parents volontaires pour accompagner.
- Mme DUBAYLE : Les parents soulignent que les demandes se font trop tard.
- En l'occurrence la demande a été faite bien en amont. Mme CHIOUSSE : Les représentants d'élèves ont peut-être un rôle à jouer afin que les parents soient informés, afin d'anticiper l'encadrement des sorties. Mme COURTOIS : Les parents semblent intéressés par les sorties plus « ludiques ».
- Mardi 21 juin : challenge athlétisme CE2-CM1-CM2 ; sortie au zoo de Saint-Léger pour les CP-CE1

- Mercredi 22 juin : challenge EPS Grande section CP
- Jeudi 23 juin : Axo-plage ; sentier pédagogique et jeux divers pour les ce2 et cm2
- Lundi 27 juin : rallye lecture CP école des Remparts école du Centre ;
- Mercredi 29 juin : challenge athlétisme CP-CE1
- Jeudi 30 juin : rallye lecture pour toutes les classes, animé par Mme Collart.(servive civique)
- Samedi 25 juin : kermesse organisée par l'APEEV

M. ARNOULD demande quels sont les liens avec la bibliothèque de Verberie. Les classes s'y rendent 8 à 9 fois dans l'année. La fréquentation en temps scolaire permet d'augmenter le nombre d'adhérents hors temps scolaire.

M. ARNOULD précise que la bibliothèque municipale dispose d'un TBI destiné à toutes les classes.

6. Questions diverses :

Mme COURTOIS demande des précisions sur la répartition à la rentrée. Mme Graf précise qu'il existe plusieurs possibilités et que la décision sera prise en conseil des maitres.

Elle demande aussi si les AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire) restent en place. Effectivement, les AVS suivent les élèves d'une année sur l'autre.

La Mairie s'excuse concernant les problèmes de circulation qui auront lieu prochainement ; diverses zones de travaux aux abords des écoles ralentiront le flux. Les travaux s'échelonneront jusqu'en 2017. L'immeuble des remparts est en travaux durant 6 mois à partir de septembre 2016.

Concernant les NAP, il y aura une réduction du tarif de 20%.

Il y aura aussi une aide attribuée aux enfants de moins de 18 ans habitant Verberie, à hauteur de 15€ pour les associations sportives et culturelles de Verberie.

M.Bommelaer signale qu'il est important de régler le problème des ordinateurs. Mme Saintes précise que les ordinateurs ne seront pas ramenés par ses soins. Mr Bommelaer déplore d'en arriver là et demande alors de déposer les ordinateurs dans le hall afin qu'il prenne en charge le retour des ordinateurs.

Les élèves des remparts n'ont pas été reçus cette année par la mairie. Mr Bommelaer aimerait les recevoir l'an prochain.

Les écoles seront sous vidéo-protection. Les caméras sont en place. De leur emplacement, elles peuvent visualiser la cour de l'école. Malgré leur positionnement, elles ne fonctionneront pas pendant les heures scolaires.

L'ordre du jour étant épuisé, les membres du conseil d'école se sont séparés à 19h45.

La secrétaire de séance,

Vanessa DUPONT

La directrice,

Virginie GRAF